

*Initiatives parlementaires*

Chaque fois qu'il arrête une voiture, il ne sait jamais si le conducteur est armé, drogué, ou s'il s'agit d'un truand ou d'un membre respecté de la collectivité. Il l'ignore tout à fait. Quand un suspect brandit un couteau ou une autre arme, quel est le risque raisonnable qu'un agent doit accepter? Quand la distance entre lui et le suspect est-elle trop rapprochée? Quel risque doit-il accepter en échange de son salaire? Qu'arrive-t-il s'il commet une erreur?

Le policier est obligé d'intervenir dans une situation, même s'il ne possède peut-être pas assez de renseignements et qu'il agit trop rapidement. Cet agent est-il un criminel? Est-ce que son geste justifie des années de poursuites, de récriminations et de protestations?

Nous vivons dans une société de plus en plus violente, et les agents de police sont exposés à des risques plus grands que jamais. Ils doivent être plus sur la défensive et agir plus rapidement, tout en disposant de moins d'information. Autrement, ils risquent de rejoindre les 213 policiers qui ont déjà été tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Les rues des grands centres urbains ne sont pas toujours très sûres, mais ce qui est sûr c'est que les policiers sont non seulement la cible des criminels, mais aussi de ceux qui recherchent la publicité et des mécontents. Il est rare que l'on souligne, ou même que l'on mentionne, les efforts et le succès remarquables de nos corps policiers pour ce qui est de résoudre les crimes. On n'entend jamais parler des heures supplémentaires non payées d'un détective qui ne se contente pas de faire son travail mais qui s'emploie véritablement à rendre un quartier plus sûr.

Selon un récent rapport parlementaire, il faut s'attaquer aux causes mêmes de la criminalité, à savoir la pauvreté, le manque d'instruction et d'autres malaises sociaux. Les auteurs du rapport signalent que la solution ne consiste pas à grossir l'effectif des corps policiers ni à construire plus de prisons, et c'est bien vrai à long terme. Ce qui est hélas évident, c'est que le gouvernement ne fait aucun effort pour réduire le chômage ou la pauvreté ou accroître le degré d'instruction des gens. Même si des mesures étaient prises maintenant, il faudrait attendre des années avant d'en voir les résultats dans les statistiques sur la criminalité. Du reste, elles n'auraient aucun effet sur les criminels de carrière qui infestent nos rues aujourd'hui.

Les criminels actuels relèvent de la compétence exclusive de la Commission des libérations conditionnelles, des tribunaux et du Parlement. La confiance que le public a déjà eue dans ces institutions a été ébranlée par des

affaires comme l'enquête Stephenson et les nouvelles répétées de la remise en liberté de dangereux criminels.

Seules les forces policières canadiennes sont encore tenues en haute estime par le public. Hélas, cette estime se fonde sur une popularité causée par la hausse de la criminalité et le nombre croissant de contacts avec les agents chargés des enquêtes. Les gens se rendent compte que les policiers ne se contentent pas de toucher leur chèque de paie, mais qu'ils prennent une part active dans la protection de leur famille et de leur foyer. Nombre de Canadiens qui entendent des comptes rendus sinistres de comportements policiers abusifs trouvent qu'ils contrastent vivement avec leur propre expérience.

Quand je demande au hasard à mes électeurs ce qu'ils pensent de nos forces de police, je découvre un respect et une admiration pour la police qui transcendent la diversité de notre collectivité.

• (1925)

Je crois que, en fin de compte, tous les citoyens peuvent se former une opinion d'après leur propre expérience avec la police. Or, la très grande majorité des gens sont frappés par le professionnalisme et la sincérité des agents qui nous servent si bien.

Nous devons constamment nous efforcer d'améliorer nos forces de police. Évidemment, il nous faut des policiers représentatifs de leur milieu, sensibles aux préoccupations des femmes et des minorités, mais ce n'est pas une manière de favoriser les améliorations que de nier avec colère les progrès accomplis et l'excellence du travail qui se fait déjà.

Il faut se rappeler qu'il y a des milliers de policiers au Canada répartis entre d'innombrables forces municipales et provinciales, sans oublier la GRC. Les policiers ne peuvent plus servir de boucs émissaires pour les malaises sociaux que le Parlement refuse de régler. Les policiers doivent s'occuper des franges de la société et il est rare qu'ils voient nos institutions intervenir avant qu'il n'y ait un danger grave qu'une certaine limite ne soit franchie et qu'en résulte un préjudice.

L'an dernier, 62 000 armes à feu ont été volées ou sont disparues. Toutes ces armes pourraient tomber entre les mains de gangs, de truands, de maniaques dangereux. Plus il y aura d'armes illégales et non enregistrées dans nos rues, plus se multiplieront les actes de violence et les incidents tragiques avec les agents de police. Inévitablement, un 214<sup>e</sup> policier sera tué en service.

Lorsque des drames comme ceux-là se produisent, le plus difficile à accepter, pour les familles, c'est que le nom des criminels tués par la police restent dans la mémoire plus longtemps que celui des policiers tués par les criminels. Il semble paradoxal que la société préfère